

LOI ALUR 14H.

Vous êtes agent immobilier, administrateur de biens ou en reconversion ? Notre formation complète vous apporte les clés pour maîtriser la réglementation, sécuriser vos transactions et optimiser votre gestion locative.

Durée

14.00 heures (2 jours).

Profils des apprenants

- Professionnels de l'immobilier, Agents immobiliers, administrateurs de biens, gestionnaires locatifs, syndics, négociateurs immobiliers



Prérequis

Aucun prérequis.

Accessibilité et délais d'accès

Pour les personnes en situation de handicap, nous étudions les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage à travers un questionnaire avant formation. Nous nous appuyons également sur un réseau de partenaires locaux.

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de présence VS taux d'abandon, taux de satisfaction à chaud, autoévaluation finale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.

- Actualiser les connaissances juridiques et réglementaires.
- Maîtriser les obligations de la Loi ALUR et les nouveautés légales.
- Sécuriser les pratiques en transaction, gestion et copropriété.
- Renforcer la relation client et l'éthique professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 – Maîtriser le cadre juridique immobilier et les évolutions légales récentes (4h)

- Comprendre les enjeux de la loi ALUR et les obligations de formation continue des professionnels de l'immobilier.
- Revoir les bases juridiques essentielles : lois Hoguet, ALUR et ELAN.
- Identifier les responsabilités professionnelles : civile, pénale et disciplinaire.
- Connaître les documents obligatoires en transaction : DPE, diagnostics, ERP, audit énergétique.
- **Intégrer les nouveautés légales 2024–2025 :**
 - Interdictions de location des passoires thermiques.
 - Réforme du DPE.
 - Renforcement des obligations d'information à l'acheteur ou au locataire.
 - S'entraîner via une étude de cas : analyser une annonce immobilière et identifier les mentions légales manquantes.

Module 2 – Sécuriser les pratiques en transaction et gestion locative (5h)

- Appliquer les obligations précontractuelles dans le cadre d'une transaction.
- Vérifier la conformité des mandats (mentions obligatoires, erreurs à éviter).
- Gérer les promesses de vente et compromis (conditions suspensives, délais, risques juridiques).
- Se conformer aux obligations TRACFIN : vigilance, signalements, procédures.
- **Maîtriser les fondamentaux de la gestion locative :**
 - Contrats de location : clauses interdites, documents requis.
 - Encadrement des loyers, révisions IRL, dépôt de garantie.
 - Gestion des états des lieux et régularisation des charges.
 - Spécificités des locations : vide, meublée, saisonnière.
- **Ateliers pratiques :**
 - Lecture critique d'un mandat immobilier.
 - Construction rapide d'un bail conforme à la législation.



Module 3 – Gérer une copropriété et adopter une posture déontologique (5h)

- Comprendre la loi de 1965 sur la copropriété et le rôle des organes (AG, conseil syndical, syndic).
- Interpréter un règlement de copropriété et ses implications juridiques.
- Maîtriser les règles liées aux travaux : types de vote, majorités, autorisations.
- Intégrer les obligations énergétiques collectives : DPE collectif, plan pluriannuel de travaux.
- Adopter une éthique professionnelle :
- Respect du code de déontologie des métiers de l'immobilier.
- Obligation de transparence, d'impartialité et de confidentialité.
- Application du RGPD pour protéger les données clients.
- Améliorer la qualité de la relation client :
- Traiter les objections de manière professionnelle.
- Prévenir les litiges grâce à une communication efficace.
- Participer à un jeu de rôle pour gérer une situation client complexe.

ORGANISATION DE LA FORMATION.

Équipe pédagogique

Notre équipe pédagogique maîtrise l'ensemble des sujets proposés à la formation. Nous construisons nos programmes en identifiant les besoins en compétences des futurs apprenants et en collaboration avec nos experts métiers. Axio Formation repose sur une approche personnalisée pour chaque parcours professionnel.

Nous concevons des formations qualifiantes qui non seulement répondent à vos besoins spécifiques, mais vous préparent aussi à exceller dans votre domaine.

Pour tout besoin lié à la pédagogie, notre référente est Maud: maud.hoffmann@axio-formation.com

Pour tout besoin d'ordre administratif, notre référente est Emilie: emilie.vanniewenborg@axio-formation.com

Pour toute inscription veuillez remplir le formulaire de contact sur notre site. Vous serez recontacté.e par notre service commercial. Délai d'accès : 3 semaines

- **Processus** : recueil de besoin, validation prérequis (Entretien et diagnostic initiaux pour adapter le parcours et valider le projet), devis/convention, convocation.

Moyens pédagogiques et techniques

- **En présentiel** : • Accueil des participants dans une salle dédiée à la formation • Documents supports de formation projetés • Etudes de cas concrets • Quizz et activités collectives en salle • Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- **En distanciel** : • Classes virtuelles via l'interface Digiforma ou Livestorm • Support de formation partagé; Activités d'entraînement en synchrone

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement
- Autoévaluation de niveau en début de formation et fin de formation
- Evaluations d'entraînement tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid.
- Réussite à l'évaluation finale (test en ligne du certificateur) ou soutenance devant jury d'évaluation selon certificateur.



**FORMATIONS ÉLIGIBLES
AU OPCO !**